

Délibération

Commission de la formation et de la vie universitaire | CFVU Séance plénière du lundi 12 février 2024

Délibération n°2024-04

Objet : [APPROBATION] Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 4 décembre 2023
Pièce(s)-jointe(s) : annexe

VU l'Article L712-6-1 du code de l'éducation ;
VU les statuts de l'université d'Orléans.

Considérant ce qui suit :

Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les relevés de conclusions de ses précédentes séances.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU approuve le relevé de conclusions relatif à la séance du 4 décembre 2023.

Article 2 : la présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	23
		Membres représentés :	4
		Total :	27

Décompte des votes :

Votants :	26	Pour :	26
Refus de participer au vote :	–	Contre :	–
Suffrages exprimés :	26	Abstention :	1

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 27 février 2024

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andreazza

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.



Relevé de conclusions

Commission Formation et Vie Universitaire

Séance du **lundi 4 décembre 2023**

Commission Formation et Vie Universitaire

ORDRE DU JOUR

INFORMATIONS GENERALES

INSTANCE CFCU

1. [APPROBATION] Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 03 juillet 2023.
2. [APPROBATION] Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 25 septembre 2023.

PÉDAGOGIE - FORMATION

3. [AVIS] Convention d'application à l'accord-cadre de coopération entre l'Institut des Hautes Études de Tunis (TUNISIE) et l'université d'Orléans (FRANCE) portant sur les modalités de délivrance d'un Master mention Économie internationale (International Economics) à Tunis.
4. [AVIS] Actualisation relative à la répartition des fonctions EUK CvL ouvrant droit à la PRP au titre de l'année 2023-2024.
5. [AVIS] Proposition relative aux modalités de mise en place d'un congé pour projets pédagogiques avec les critères d'évaluation au titre de l'année universitaire 2024-2025.
6. [AVIS] Eléments réglementaires au titre de la campagne Parcoursup 2024.
7. [AVIS] Eléments réglementaires au titre de la campagne Trouver Mon Master 2024.

VIE ETUDIANTE

8. [AVIS] Proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) – Commissions du 23/11/2023 et 30/11/2023.
9. [INFORMATION] Programmation culturelle relatif au semestre pair 2024.

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

10. [INFORMATION] Présentation de l'avancement du projet CAIRNS.

QUESTIONS DIVERSES

Président de séance :

Sébastien RINGUEDÉ, Vice-Président en charge de la formation et de la vie universitaire.

Sont présents :

ANDREAZZA Caroline, Présidente du conseil académique.

Collège A : HAMACEK Josef, PELAGE Catherine.

Collège B : ALTEMAYER Valérie, AUBRY Didier, SPERONI Christophe.

Représentants BIATSS : BEGUIN-VINCENT Geneviève, PELLATI Annick.

Représentants personnalités extérieures : NARCISSE Sophie.

Représentants des étudiants UFR DEG: GRAVIOU Jeanne (T), MCLAUGHLAN Gérard,

Représentants des étudiants UFR LLSH : FAUCONNIER Bastien (S), SORNIQUE Théophile (T)

Représentants des étudiants UFR ST : LEBLAY Yoan (S), BEDU Elodie (T).

Sont représentés :

Collège A : HIVET Gilles représenté RINGUEDÉ Sébastien, LAVIGNE Anne représentée par ANDREAZZA Caroline, PRIEUR Fabrice représenté par SPERONI Christophe.

Collège B : LICHERON Marina représentée par BEGUIN-VINCENT Geneviève.

Représentants BIATSS : LARIGAUDERIE Thierry représenté par PELLATI Annick.

Représentants des étudiants UFR LLSH : BATALA Gloire (T) représentée par BEDU Elodie, CLAUDON Léa (T) représentée par SORNIQUE Théophile (T),

Représentants des étudiants UFR ST : BAEZA-GLOMON Ludovic (T) représenté par LEBLAY Yohan, PELTIER Raphaël représenté par GRAVIOU Jeanne (T°),

Sont absents excusés :

Collège A : GIROIR Guillaume, PIATECKI Cyrille,

College B: BARUT Benoît, BECKER Florent, GRILLET Carole,

Représentants BIATSS : LARIGAUDERIE Thierry.

Représentants personnalités extérieures : GUEZ Emmanuel, LAURENT Hélène.

Représentants des usagers UFR DEG : AHMAT Allafouza Dadi (T), NGUENTA NGUESSEU Guy-Lionel (T), PETAT Antoine (T).

Représentants des usagers UFR LLSH : KARCZWSKI Rhodene (T).

Représentants des usagers UFR ST : GAUTHIER CASTRO Helena (T), CUILLERDIER Marion (T), PELTIER Raphaël (T), VAN NYIA LU Stelly (T),

Invités permanents ne prenant pas part au vote : par ordre alphabétique

Fabrice FITZÉ [Directeur de la DEVE], Nicolas LANDRY [Directeur adjoint au bien-être étudiant et à la culture], SORNIQUE Théophile [Vice-Président Etudiant].

Secrétariat de séance :

AMRANE Leïla, assistante du Vice-Président en charge de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université d'Orléans.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	15
		Membres représentés :	9
		Total :	24

Le quorum est atteint

14h15 : ouverture de la séance

INFORMATIONS GENERALES

Mouvement du personnel : Sébastien RINGUEDÉ informe de l'élection du nouveau directeur de l'OSUC, Christophe TOURNASSAT.

Bilan effectif apprentis : Sébastien RINGUEDÉ dresse un bilan des inscriptions en apprentissage.

composante	formation		
ASUB	M1 EMD - APP	20	22 inscrits, 1 FC, 1 FI
	M2 PHYSIQUE APPLIQUEE APP	19	20 inscrits, 1 FC
	Tout	39	
CESU LLSH	formation		
	LP GESTION DE L'EAU APP	12	9 en FI
	Tout	12	
IUT 18	formation		
	BUT 2 GC-CD - TB - APP	11	
	BUT 2 GC-CD - TP - APP	17	
	BUT 2 GEA - GCFF - APP	23	
	BUT 2 GEA - GEMA - AP	20	
	BUT 2 GEA - GPRH - APP	21	
	BUT 2 GMP - INNOV - APP	13	
	BUT 2 GMP-REAL VIRT APP	11	
	BUT 2 MP - MCPC - APP	10	
	BUT 2 MP - TI - APP	7	
	BUT 2 QLIO - SUPPL CH-APP	15	soit 148 sur 315 inscrits
	BUT 3 GC -CD - TB - APP	40	
	BUT 3 GC-CD - REHAB - APP	3	
	BUT 3 GC-CD - TP - APP	15	
	BUT 3 GC-CD -CONCEPT- APP	3	
	BUT 3 GEA - GCFF - APP	26	
	BUT 3 GEA - GEMA - APP	27	
	BUT 3 GEA -GPRH - APP	17	
	BUT 3 GMP - INNOV - APP	30	
	BUT 3 GMP - REAL VIRT APP	1	
	BUT 3 MP - MCPC - APP	9	
	BUT 3 MP - TI - APP	16	
	BUT 3 QLIO - SUP CH -APP	11	soit 198 sur 255 inscrits
	LP RISQUES AGRICOLES APP	16	
	LP ROBOTIQUE - APP	5	
	Tout	367	
IUT 28	formation		
	BUT 2 GEII - EME - APP	13	
	BUT 2 GEII - ESE - APP	5	
	BUT 2 GIM - ISP - APP	10	
	BUT 2 GIM - MMMI APP	7	
	BUT 2 MLT MSCC APP	8	
	BUT 2 MLT MSCD APP	11	soit 54 sur 93 inscrits
	BUT 3 GEII - EME - APP	11	

	BUT 3 GEII - ESE - APP	11		
	BUT 3 GIM - ISP - APP	14		
	BUT 3 GIM - MMMI - APP	13		
	BUT 3 MLT MSCC APP	11		
	BUT 3 MLT MSCD APP	16	soit 76	sur 84 inscrits
	Tout	130		
IUT 36 CHX	formation			
	BUT 2 GEA - GCFF - APP	8		
	BUT 2 GEA - GPRH - APP	10		
	BUT 2 GEII - AII - APP	4		
	BUT 2 GEII - EME - APP	6	soit 28	sur 65 inscrits
	BUT 3 GEA - GCFF - APP	15		
	BUT 3 GEA - GPRH - APP	15		
	BUT 3 GEII - AII - APP	9		
	BUT 3 GEII - EME - APP	8	soit 47	sur 103 inscrits
	Tout	75		
IUT 36 ISS	formation			
	BUT 1 MLT - APP	17		
	BUT 2 MLT - MSCC - APP	25		
	BUT 2 TC - BUSINESS - APP	9		
	BUT 2 TC - EVENEMENT - AP	9	soit 43	sur 85 inscrits
	BUT 3 MLT - MSCC - APP	27		
	BUT 3 TC - BUSINESS - APP	23		
	BUT 3 TC - EVENEMENT APP	16	soit 66	sur 88 inscrits
	Tout	126		
IUT 45	formation			
	BUT 1 GMP - APP	13		
	BUT 2 GEA - GCFF - APP	15		
	BUT 2 GEA - GPRH - APP	6		
	BUT 2 GMP - II1 - APP	24		
	BUT 2 INFO RACDV - APP	21		
	BUT 2 MT2E- OEBI - APP	12		
	BUT 2 MT2E- RIEBI - APP	5		
	BUT 2 QLIO - MTD - APP	12		
	BUT 2 QLIO - SUPP CH - AP	13	soit 108	sur 388 inscrits
	BUT 3 CHIMIE - ACQE APP	28		
	BUT 3 CHIMIE - CI APP	11		
	BUT 3 CHIMIE - MPF APP	26		
	BUT 3 CHIMIE -SYNTHESE AP	5		
	BUT 3 GEA - CGPP - APP	6		
	BUT 3 GEA - GCFF - APP	10		
	BUT 3 GEA - GEMA - APP	12		
	BUT 3 GEA - GPRH - APP	23		
	BUT 3 GMP - II1 - APP	25		
	BUT 3 GMP - MPI - APP	11		
	BUT 3 GMP - SNRV2 - APP	9		
	BUT 3 INFORM. RACDV APP	26		
	BUT 3 MT2E- OEBI - APP	16		

	BUT 3 MT2E- RIEBI - APP	8	soit 241 sur 340 inscrits
	BUT 3 QLIO - MTD - APP	10	
	BUT 3 QLIO - SUPP CH - AP	15	
	Tout	362	
OSUC	formation		29 inscrits en tout
	LP FORET RESS EN EAU APP	14	
	Tout	14	
POLY CHART	formation		<p>Attention : l'alternance à Polytech est plus développée que les chiffres donnés ici en raison de nombreux contrats de professionnalisation dans cette composante</p>
	POLYTECH 3 GENIE INDUSR.	17	
	POLYTECH 4 GENIE INDUS AP	25	
	POLYTECH 5 GENIE INDUSR	18	
	Tout	60	
POLYTECH	formation		<p>61 355 inscrits en M1</p>
	POLYTECH 3 PRODUCTION	24	
	POLYTECH 3 SMART BUILDING	10	
	POLYTECH 4 PRODUCTION	33	
	POLYTECH 4 SMART BUILDING	15	
	POLYTECH 5 PRODUCTION	31	
	POLYTECH 5 SMART BUILDING	19	
	Tout	132	
SC TECHN	formation		<p>soit 139 sur 281 inscrits en M2</p>
	M1 MIAGE APPRENTISSAGE	49	
	M1 PHYSIQUE - ICMS- APP	12	
	M2 CHIMIE BC APP	10	
	M2 CHIMIE CMI-CITC - APP	4	
	M2 CHIMIE OT - APPRENTI	2	
	M2 CHIMIE SQCA APP	11	
	M2 FMB APP	14	
	M2 MIAGE - SIMSA APP	25	
	M2 MIAGE - SIR APP	22	
	M2 PHYSIQUE ICMS APP	16	
	M2 STAPS APAS APP	12	
	M2 STAPS ERGO & MOT APP	9	
	M2 STAPS MANAGEMENT	14	
	Tout	200	
UFR DEG	formation		<p>soit 128 sur 419 inscrits en M1</p>
	LP ABF APP	21	
	LP MARCHES PUBLICS APP	9	
	LP NOTARIAT ET IMMO APP	30	
	M1 CCA APP	25	
	M1 CGAO APP	19	
	M1 DROIT SOCIAL APP	17	
	M1 MARKET VENTE APP	60	
	M1 MBFA CCPRO APP	7	
	M2 CCA APP	18	
	M2 CGAO APP	11	
	M2 DAP - DMPPPL APP	12	
	M2 DIPAT APP	27	

	M2 DROIT PUBLIC CAU APP	6	
	M2 DROIT SOCIAL APP	23	
	M2 GLPC APP	7	
	M2 MAE MESC2A APP	21	
	M2 MARK VENTE MPSI APP	17	
	M2 MARKET VENTE CED APP	31	
	M2 MBFA CCPRO APP	12	
	M2 METIERS ACCOMP - P APP	8	
	M2 MSI SIPE APP	20	soit 213
	Tout	401	sur 387 inscrits en M2
UFR LLSH	formation		
	M2 HISTOIRE MAPCAR APP	12	
	M2 LEA LACI APP	17	
	Tout	29	
Tout		1947	

INSTANCE CFVU

Point 1 [APPROBATION]

Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 3 juillet 2023.



Après en avoir délibéré

La CFVU approuve à l'unanimité le relevé de conclusions relatif à la séance du 3 juillet 2023.

Point 2 [APPROBATION]

Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 25 septembre 2023

Ce point est supprimé de l'ordre du jour.

VIE ETUDIANTE

Point 3 [AVIS]

Convention d'application à l'accord-cadre de coopération entre l'Institut des Hautes Études de Tunis (TUNISIE) et l'université d'Orléans (FRANCE) portant sur les modalités de délivrance d'un Master mention Économie internationale (International Economics) à Tunis.

Isabelle RABAUD, Maître de conférence à l'UO, Chercheuse au LEO et Chargée de mission relations internationales (UFR DEG / LEO) & Hervé PERREAU, Responsable Pôle Développement & Partenariats – DRI, présentent l'accord de coopération.

Hervé PERREAU introduit en précisant que tous les accords internationaux devront faire l'objet d'un vote par la CFVU dans le cadre de la nouvelle accréditation de l'université d'Orléans à compter de 2024.

Le cadre : l'accord de coopération entre l'IHET et l'Université d'Orléans.

La finalité : collaboration entre les deux universités pour délivrer un diplôme de Master délocalisé intitulé Master International Economics.

L'objectif : permettre aux étudiants de l'IHET de bénéficier de la formation d'enseignants de l'UO, de rejoindre le parcours recherche des Masters d'économie et d'acquérir des compétences en économie internationale.

L'organisation :

Suivi des cours et examens :

- Les étudiants de l'IHET s'inscrivent dans leur université et suivent les cours du Master délocalisé à Tunis. Ils obtiennent ainsi les 120 ECTS requis pour la délivrance d'un diplôme de Master.
- Chaque semestre, du S7 au S9, deux enseignants de l'Université d'Orléans vont à Tunis pour délivrer un cours chacun dans le master.
- La direction du Master délocalisé est exercée conjointement par un EC de l'IHET et un EC de l'Université d'Orléans.
- Au S10, les étudiants du Master délocalisé choisissent entre :
 - Un stage en entreprise ;
 - La poursuite dans la voie recherche des Masters d'économie à l'Université d'Orléans.

L'admission des candidats :

- Pour l'admission des étudiants de l'IHET, l'évaluation du dossier académique par les coordinateurs pédagogiques :
 - Amine LAHIANI - Isabelle RABAUD - Camélia TURCU
- Le choix s'effectue en considérant :
 - Le dossier ;
 - La lettre de motivation ;
 - Le niveau de langue ;
 - Un entretien éventuel.
- Les coordinateurs pédagogiques orléanais participent au choix des étudiants de l'IHET suivant le Master délocalisé.
- Vingt étudiants peuvent s'inscrire dans le Master délocalisé chaque année.

La langue d'enseignement :

- L'anglais : niveau B2 requis.
- Le niveau d'anglais des étudiants de l'IHET sera attesté par leurs enseignants lors de l'inscription dans le parcours IE.

Le financement (IHET) :

- Recettes de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis :
 - Droits d'inscription des étudiants payés par les étudiants tunisiens.
- Dépenses à la charge de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis :
 - Reversement à l'Université d'Orléans d'un montant forfaitaire annuel sur facture ;
 - Prise en charge des frais des enseignants de l'Université d'Orléans ;
 - Rémunération de la coordination pédagogique et de la formation et des cours assurés par les enseignants de l'IHET intervenant dans le programme ;
 - Mise à disposition du personnel administratif, d'équipement pédagogique et assistance aux enseignants de l'Université d'Orléans se déplaçant en Tunisie ;
 - Communication et promotion du programme sur l'ensemble du territoire tunisien ;
 - Mise à disposition de locaux pour les enseignements (salles de cours et de conférence) et d'un bureau pour les enseignants du programme ;
 - Organisation de la cérémonie de remise de diplômes.

Le financement université d'Orléans :

- Recettes pour l'Université d'Orléans :
 - Reversement par l'IHET à l'Université d'Orléans d'un montant forfaitaire annuel de gestion pris sur les droits d'inscription versés par les étudiants.
- Dépenses à la charge de l'UFR DEG :
 - Gestion administrative et financière du programme, coordination de la coopération en collaboration avec le responsable pédagogique de la formation et l'IHET.

Les détails pratiques :

- Application des M3C de l'Université d'Orléans.
- Admission prononcée par un jury où des enseignants des deux universités participent.
- Responsable du programme :
 - M. Salma BEN SAIDAN, IHE Tunis ;
 - M. Amine LAHIANI pour l'Université d'Orléans.

Yohan LEBLAY s'interroge sur la rémunération des enseignants qui figure en annexe financière pour laquelle le brut ou le net n'est pas renseignée. Hervé PERREAU indique qu'il s'agit certainement du brut mais qu'il vérifiera.

Après en avoir délibéré

La CFVU émet un avis favorable unanime sur la convention d'application à l'accord-cadre de coopération entre l'Institut des Hautes Études de Tunis (TUNISIE) et l'université d'Orléans (FRANCE) portant sur les modalités de délivrance d'un Master mention Économie internationale (International Economics) à Tunis.

Point 4 [AVIS]

Actualisation relative à la répartition des fonctions EUK CvL ouvrant droit à la PRP au titre de l'année 2023-2024.

Emilie SANTOSUOSO, en sa qualité de responsable du service du personnel enseignants et enseignants-chercheurs, présente le point en s'appuyant sur le tableau ci-dessous.

Fonctions	Année 2023-2024		Commentaires
	Montant Maximum associé à la fonction en 2023-2024	Montant total alloué annuel pour l'année 2023-2024	
Groupe 2 : Responsabilités supérieures (Plafond maximum 12 000 euros fixé par arrêté)			
Direction des études cycle 1 - 3 années - L1 PASS-LAS/L2/L3 (EUK CVL)	2 400,00	2 400,00	Nouvelle répartition
Direction des études cycle 2 - 2 années - M1/M2 (EUK CVL)	1 600,00	1 600,00	Nouvelle répartition
TOTAL GROUPE 2	4 000,00	4 000,00	

Après en avoir délibéré

La CFVU émet un avis favorable unanime sur la proposition d'actualisation relative à la répartition des fonctions EUK CvL ouvrant droit à la PRP au titre de l'année 2023-2024.

Point 5 [AVIS]

Proposition relative aux modalités de mise en place d'un congé pour projets pédagogiques (CPP) avec les critères d'évaluation au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Caroline ANDREAZZA, en sa qualité de Présidente du conseil académique présente le projet.

Objectifs du CPP :

- Permettre aux E et EC de prendre le temps de développer un projet pédagogique en les dispensant de toute obligation de service d'enseignement, sans préjudice de ses obligations en matière de recherche ;
- Reconnaître l'investissement pédagogique ;
- Valoriser au même niveau les missions d'enseignement et de recherche ;

- **Nouveauté 2024: attribution de CPP supplémentaires pour les projets ayant trait à la transition écologique et au développement soutenable (à préciser lors de la saisie sur Galaxie).**

Objectifs visés par l'établissement :

- Favoriser la réussite étudiante par la création de nouveaux contenus d'enseignement, par la transformation des pratiques pédagogiques et des situations d'apprentissages ou encore par l'usage d'outils numériques ;
- Venir en appui de la stratégie de l'établissement visant à développer :
 - L'internationalisation de formations, de filières (ERASMUS Mundus, formations en anglais...) ;
 - Le lien entre formation et recherche ;
 - Des dispositifs pédagogiques innovants : outils/méthodes/structures (parcours flexibles, pédagogie et évaluation par compétences, dispositifs d'aide à la réussite, ...) ;
 - Des formations permettant de développer des partenariats structurants ;
 - L'implication de l'établissement dans les dispositifs académiques, nationaux ou internationaux ;
 - La formation continue.
- Favoriser la mise en place des formations à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS).

Critères d'évaluation pour la campagne 2024.

1. Le positionnement du projet par rapport à la stratégie de l'établissement :

- Adéquation du projet aux objectifs visés par l'établissement pour le CPP :
 - Intérêt et caractère innovant de l'initiative au regard des pratiques existantes, de la recherche en pédagogie universitaire ;
 - Articulation avec les autres actions pédagogiques de l'Etablissement ;
 - Mise en place de la formation à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS) ;
- Mise en œuvre d'un projet pédagogique obtenu en réponse à un appel à projets (international, national, académique, ou local) ;
- Capacité du projet à renforcer les liens entre pédagogie et recherche ;
- Capacité du projet à renforcer les liens entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur
- Capacité du projet à renforcer la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Capacité du projet à développer l'ouverture à l'international.

2. La valeur ajoutée du projet, les retombées et la mise en œuvre :

- Acteurs impliqués : partenaires pédagogiques externes ou internes (Learning Lab, relations internationales) ou partenaires socio-économiques ;
- Impact du projet, nombre d'usagers pouvant bénéficier du projet ; possibilité de diffusion et d'essaimage des réalisations et des pratiques nouvelles ; montée en compétences des équipes...
- Qualité rédactionnelle et précision du projet : clarté des objectifs, échéancier, identification des ressources, moyens et compétences nécessaires ainsi que leur disponibilité, soutenabilité financière et matérielle/logistique du projet, modalité d'essaimage, descriptif des livrables et de l'évaluation à postériori du projet ;
- Pertinence du projet de développement professionnel de l'enseignant ou de l'enseignant-chercheur (séjour pédagogique dans d'autres institutions, programme de formation...).



Après en avoir délibéré

La CFVU émet un avis favorable unanime sur la proposition relative aux modalités de mise en place d'un congé pour projets pédagogiques avec les critères d'évaluation au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Point 6 [AVIS]

Eléments réglementaires au titre de la campagne Parcoursup 2024.

Sébastien RINGUEDÉ rappelle les éléments réglementaires au titre de la campagne Parcoursup 2024 que la CFVU doit adopter, par mention :

- Capacité d'accueil ;
- Proposition de donnée d'appel ;
- Proposition du dispositif « oui si » ;
- Critères d'examens des vœux.

Il rappelle que ces données ont été portées à la connaissance des élus en amont de la CFVU.

Les responsables de certaines formations souhaitent modifier en séance les éléments suivants

- Licence droit général Orléans, Bourges et Châteauroux :
 - Modification « modulation de l'importante des critères en % ».
 - Licences histoire et SDL : Modification de la capacité d'accueil.

Après en avoir délibéré

La CFVU émet un avis favorable sur les éléments réglementaires au titre de la campagne Parcoursup 2024 [12 voix POUR – 12 ABSTENTIONS].

Annexe : [cliquez ici](#)

Point 7 [AVIS]

Eléments réglementaires au titre de la campagne Trouver Mon Master 2024.

Sébastien RINGUEDÉ rappelle les éléments réglementaires au titre de la campagne Parcoursup 2024 que la CFVU doit adopter, par mention :

- Capacité d'accueil par mention et par parcours (COL) ;
- Capacité d'accueil limitée en 1^{ère} année (CAL)
- Composition de la commission d'étude
- Critères généraux d'examen des candidatures
- Mentions de licences conseillées ;
- Modalités de candidature
- Attendus précis pour la réussite dans la formation
- Modalité d'enseignement : Formation initiale - formation continue – alternance

Il rappelle que ces données ont été portées à la connaissance des élus en amont de la CFVU.

A la demande de responsables de formation, des modifications sont apportée en séance.

Après en avoir délibéré

La CFVU émet un avis favorable sur les éléments réglementaires au titre de la campagne Trouver Mon Master 2024 [22 voix POUR – 2 ABSTENTIONS].

Annexe UFR DEG : [cliquez ici](#)

Annexe UFR LLSH : [cliquez ici](#)

Annexe UFR ST : [cliquez ici](#)

Annexe POLYTECH Orléans : [cliquez ici](#)

Annexe OSUC : [cliquez ici](#)

VIE ETUDIANTE

Point 8 [AVIS]

Proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) – Commissions du 23/11/2023 et 30/11/2023.

Alexis BOCHE, responsable du service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante, précise que compte tenu du nombre exceptionnel de dossier reçus, au nombre de 47, une seconde commission s'est tenue le jeudi 30 novembre dernier.

Les porteurs de 39 projets associatifs étudiants ont été auditionnés et quatre dossiers ont été examinés sans audition ; il s'agit de ASSODEIC, BDE de l'IUT de Bourges, Bureau des Génies Civils de Bourges et APAS'O.

Sur les 47 projets déposés auprès du service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante. 8 dossiers étaient irrecevables : hors critères (promotion interne d'une filière), hors délai ou faute de compte-rendu envoyé à la DEVE concernant l'utilisation d'une précédente subvention.

Après présentation des dossiers recevables par les différents porteurs de projets (17 dossiers le 23 novembre 2023 et 22 dossiers le 30 novembre 2023), les membres de la commission se sont accordés sur la répartition de 81 550€ entre 35 projets déposés par 21 associations étudiantes. Quatre projets n'ont pas reçu de subvention (Corpo Droit - voyage à Salou, Tribu Terre - voyage à Amsterdam, ASUO - championnat d'Europe universitaire de football, APAS'O - projet de site web e-santé).

Gérard MCLAUGHLAN fait part de son désaccord quant aux financements proposés pour le festival d'Arts Urbains ROADS. Ce festival étant organisé place de Loire, en centre-ville, il se demande dans quelle mesure ce festival est à destination des étudiants.

Il indique aussi son opposition aux financements des projets ne prenant pas en compte le développement durable. Il lui est répondu que, à ce jour, l'obligation de proposer des projets en accord avec les principes du développement durable n'est pas présente parmi les critères d'examen des projets par la commission FSDIE mais qu'un débat permettant la redéfinition de ces critères est toujours envisageable.

Yohan LEBLAY s'interroge sur les fonds dédiés au projet de l'ASUO qui devrait être subventionné par la CVEC uniquement. Il est rappelé que les fonds FSDIE proviennent de la CVEC et, qu'en dehors du FSDIE, la CVEC ne peut pas financer d'association.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'Université d'Orléans
Année universitaire 2023/2024 - Commission FSDIE du 23 novembre et du 30 novembre 2023

Associations étudiantes	Intitulé des projets	Subvention proposée par la commission
AGSO (OSUC)	Journée à l'observatoire de radio-astronomie de Nançay mars 2024	600€
	Rock Trip géologiques - 4 journées géologiques - année 2023-2024	600€
	Organisation de 4 conférences scientifiques OSUC - année 2023-2024	300€
AIELE (UFR LLSH)	Journée culturelle au château de Chenonceau 13 avril 2024	800€
AMIGO - MIAGE (UFR ST)	Achat d'une mascotte Séjour culturel à Bruxelles - 15 au 17 mars 2024	500€ 2 000€
ASESTO	Journée culturelle Tchadienne Le Bouillon - mai ou juin 2024	1 500€
Association sportive de l'Université d'Orléans ASUO	Saison sportive 2023-2024	15 000€
ASSODEIC (IUT de Chartres)	Séjour sportif au ski - 16 au 18 février 2024 Le Mont Dore	3 000€
Bath'Art	Saison théâtrale 2023-2024 Théâtre Gérard-Philipe - Le Bouillon	4 000€
	Création d'un Cluedo grandeur nature 22 janvier 2024 - UFR DEG	700€
BDE de l'IUT de Bourges	Soirée Patinoire 11 janvier 2024 - Bourges	600€
BDE Eco Gestion (UFR DEG)	Séjour culturel à Lisbonne - mars 2024	3 500€
Bureau des Génies Civils - BGC (IUT de Bourges)	Engagement d'un véhicule au 4L Trophy février 2024 - Maroc	500€
Bureau des Sports - BDS (Polytech)	Saison sportive 2023-2024	4 500€
Campus Ecole	Distribution de paniers de légumes bio de l'association Solembio campus de La Source - année 2023-2024	1 400€
	Organisation d'événements de sensibilisation au développement durable campus de La Source - année 2023-2024	800€
ELSA (UFR DEG)	Simulation des Nations Unies UFR DEG - mars 2024	550€
	Organisation de 4 conférences UFR DEG - janvier à mars 2024	1 100€
Hyperbole ++ (IUT d'Orléans)	Engagement d'un prototype à propulsion électrique Shell Eco Marathon - mai 2024 - Nogaro	6 000€
Just'ice (UFR DEG)	Publication du journal Just'Mag 3 numéros - décembre 2023 à mars 2024	700€
ÔCampus	Fresques et manifestation langagière et cinématographique Printemps 2024 - Le Bouillon	500€
	Organisation du festival musical Ôfestoché Le Bouillon - 4 avril 2024	8 000€
	Journée au Futuroscope - 10 février 2024	2 700€
	Enquête en ligne sur la vie étudiante - année 2023-2024	700€
Orléoquence (UFR DEG)	Concours d'éloquence - Prix Jeanne-Chauvin 27 avril 2024 - auditorium du Musée des Beaux-Arts d'Orléans	1 000€
	Organisation d'un cycle de conférences et de rencontres parlementaires année 2023-2024 - UFR DEG	800€
	"Derby de la Loire" - challenge inter-universitaire d'éloquence entre Orléans, Tours et Angers - année 2023-2024	500€
OS'MOSES (IAE - UFR DEG)	Organisation d'un escape game 12 au 16 février 2024 - Le Bouillon	1 700€
	Organisation du festival d'arts urbains ROADS Place de Loire - Orléans - 8 juin 2024	7 000€
Space Tech (Polytech)	Lancement de fusées expérimentales - C'Space Tarbes - juillet 2024	3 000€
Tribu-Terre (UFR ST)	Publication du journal "Omni Sciences" 7 numéros - année 2023-2024	1 500€
	Organisation de conférences de vulgarisation scientifique UFR ST - année 2023-24	500€
	Séjour sportif au ski - 12 au 14 janvier 2024 Super Besse	3 000€
	Projection de 4 films - Le Bouillon	2 000€
Total	35 projets	81 550€

Après en avoir délibéré

La CFVU émet un avis favorable sur les propositions de subventions aux projets associatifs étudiants retenues par la commission FDSIE du 23/11/2023 et 30/11/2023 [21 voix POUR – 3 ABSTENTIONS].



Point 9 [INFORMATION]

Programmation culturelle relatif au semestre pair 2024.

Nicolas **LANDRY**, Directeur adjoint « bien-être et culture » présente la programmation culturelle en s'appuyant sur les slides ci-dessous. Les évènements se dérouleront au Bouillon, l'espace culturel de l'université d'Orléans.



Janvier / Mars 2024 : Programmation spectacle vivant

Performances théâtrales

- *Le Corps Théâtre* - Cie Mangano-Massip

Hors les murs : IUT de Bourges



- Mahau Drama Queen (stand-up)



- Conférence-spectacle • *Olympicorama* - Cie Vertical Détour
Co-réalisation CDNO



- *Dorphé aux enfers, Orléans 69* - Théâtre de l'Imp...

Dans le cadre de la Mission Egalité/Diversité

Danse

- *Manifeste d' Eva Klimackova*

- *Fuglane* d'Hélène Rocheteau

Concerts

- *De lignes impures* - Ensemble Cairn
musique contemporaine

- *Pulsations* - Finale régionale du tremplin (musiques actuelles)



Janvier / Mars 2024 : Projections cinéma

- *Jodorowky's Dune* de Frank Pavich - Partenariat avec la Maison pour la Sci...
- *The grand Budapest Hotel* de Wes Anderson - Organisé par l'Association Tr...
- *Einstein on the Beach* de Don Kent - Dans le cadre de l'Année de la Physique
- *Wall-E*, d'Andrew Stanton - « Fil Rouge » Art & Botanique
- *Coupez !* de Michel Hanazavicius - Cycle Filmer la littérature
- *M. et Mme Adelman* de Nicolas Bedos - Organisé par l'Association Tribu-Terre
- *Marley* de Kevin McDonald - Dans le cadre du « Moment Reggae »





Janvier / Mars 2024 : Projections cinéma

- *Soleil vert* de Richard Fleischer - Cycle l'Histoire faire son cinéma
- *Departures* de Yōjirō Takita - Cycle Ciné-Japon
- *Briser le silence des amphis* - Mission Egalité/Diversité
- *L'Esquive* d'Abdellatif Kechiche - Cycle Le Langage fait son cinéma
- *Je suis un arbre qui parle* de Carole Contant - « Fil Rouge » Art & Botanique
- *La Reine Margot* de Patrice Chéreau - Journée des lettres
- *Her* de Spike Jonze - Partenariat SSU



Janvier / Mars 2024 : Conférences & Expositions

Conférences

- Soirée-conférence autour de « Dune »
- Conférence scientifique
« Biodiversité et écosystèmes : Etat de la biodiversité et interdépendances entre l'humanité et les écosystèmes »



Expos

- « L'âge d'or du reggae roots »
- Un rhinocéros à l'université d'Orléans



Janvier / Mars 2024 : Initiatives étudiantes

- Gala étudiant Tribu-Terre
- Quiz culturel par le BDA Polytech
- Escape Game organisé par l'IAE
- 2 projections organisées par Tribu-Terre
- Conférence scientifique organisée par le GCOUDE



Janvier / Mars 2024 : Ateliers & UEO

Ateliers de pratiques artistiques

- Atelier Collectif les Survenu.e.s (Master LTMI)
 - > écritures plurilingue et atelier de lectures théâtralisées.
- Atelier Cairn « Le métier de compositeur de création »
- Atelier de pratique théâtrale (en lien avec Equinoxe)

UEO

- UEO « Spectacle vivant » (en lien avec Equinoxe)
- UEO « Théâtre contemporain : lectures et pratiques » (en lien avec le CDNO)
- UEO L'Opéra



Janvier / Mars 2024 : Résidence artistique

Une programmation fil rouge

- *Manifeste d' Eva Klimackova + Fuglane* d'Hélène Rocheteau (Danse)
- *Le Corps Théâtre* - Cie Mangano-Massip - Bourges (Théâtre gestuel)
- *Je suis un arbre qui parle* de Carole Contant (Cinéma)
- *Wall-E*, d'Andrew Stanton



Des ateliers et des UEO dédiés

- Atelier « Herbier du futur »
 - > Par la compagnie Mangano-Massip
- UEO « Suivi de la résidence art et botanique »
 - Interventions des artistes-résidents auprès des étudiants
 - > sur les campus de Bourges et Orléans.

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Point 10 [INFORMATION]

Présentation de l'avancement du projet CAIRNS.

Pascal **GUY**, Chef de projet « CAIRNS », présente le dispositif.

Présentation du projet

Josef HAMACEK s'interroge sur la possibilité de déployer ce projet sur une application mobile. Pascal Guy précise qu'il s'agit là un projet de développement possible mais qu'à ce stade, il n'est encore pas envisagé.

QUESTIONS DIVERSES

Théophile SORNIQUE souhaiterait un point d'avancement sur les absences d'enseignements concernant la filière de droit général.

Caroline ANDREAZZA indique que le recrutement est en cours.

Yohan LEBLAY témoigne des problèmes d'isolation dans le bâtiment 3IA et évoque une fenêtre cassée et non remplacée qui fait entrer le froid. Sébastien Ringuédé indique qu'il contactera l'UFR ST à ce sujet.

Valérie ALTEMAYER demande si le chauffage ne peut pas être maintenu le samedi matin lorsque des épreuves sont organisées. Elle évoque une température de 13° dans un amphithéâtre lors d'une épreuve. Sébastien Ringuédé indique qu'il contactera les composantes concernées afin de demander que le chauffage soit maintenu en cas d'épreuve.

PROCHAINE CFVU

- Lundi 15 janvier 2024.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Sébastien RINGUEDE lève la séance à 16h53.

Le Vice-Président de la CFVU



Sébastien Ringuedé